

Après le succès des commandes groupées
en 2017-2018 (plus de 90 véhicules réceptionnés),

LE SYNDICAT HÉRAULT ENERGIES

2018
2019

LANCE UNE 2^{ÈME} CONSULTATION



> J'EN PROFITE



Pour répondre à la loi de Transition Énergétique pour la croissance verte qui impose aux collectivités territoriales un minimum de 20 % de véhicules électriques lors du renouvellement de leur flotte, le groupement propose un marché à bon de commandes de fourniture de véhicules à faibles émissions (véhicules particuliers, véhicules utilitaires, scooter, etc.).

Le groupement, créé en 2017 et coordonné par Hérault énergies, s'inscrit dans la continuité du plan de déploiement de bornes de charge REVEO pour véhicules électriques et hybrides sur la Région Occitanie.

↳ Modalité d'adhésion

Le groupement de commandes est ouvert aux personnes morales visées à l'article 28 de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

L'adhésion se fait par simple délibération de l'assemblée décisionnelle pour approuver l'acte constitutif du groupement.

L'adhésion au groupement de commandes pour l'achat de véhicules n'entraîne pas adhésion à Hérault Energies.

Hérault énergies, coordonnateur, est indemnisé des frais afférents au fonctionnement du groupement par une participation financière versée par les membres (50 euros de cotisation par véhicule avec un plafond de 200 euros par membre), déterminée dans l'acte constitutif du groupement.

||| Pourquoi adhérer ?

L'adhésion permet au membre :

- SIMPLIFIER : être déchargé de toute l'organisation des appels d'offres ;
- ETRE ENCADRE : bénéficier de l'expertise technique et juridique du groupement
- REDUIRE LES COUTS : bénéficier de l'effet de la mutualisation sur les prix.

Le membre garde l'intégralité du contrôle de la relation avec le fournisseur pendant l'exécution des marchés.

CALENDRIER

> 15 juin 2018	Fin de la campagne de recensement des besoins
> 30 juin 2018	Date limite pour délibérer et signer la convention
> Juillet 2018	Lancement de la procédure d'appel d'offres
> Septembre 2018	Attribution du marché

Des questions ? Contactez Hérault Energies

- **Marina Patin, Resp. du service juridique et de la commande publique** 04 67 09 70 31 - m.patin@herault-energies.fr
- **Laurent Vigneron, Resp. du service concessions, maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables** 04 67 09 70 28
l.vigneron@herault-energies.fr
- **Paule Drevot, Directrice adjointe** 04 67 09 70 25
p.drevot@herault-energies.fr